

lans, omnia meditans, nihil agens. Si son estomac physique était aussi mauvais que son estomac moral, il ferait souvent de mauvaises digestions; car dans le second, il entasse tout et ne digère rien.... ”

Le 1er avril 1753, l'abbé de L'Isle-Dieu écrit à Mgr de Pontbriand :

“ M. Rouillé me paraît toujours très bien disposé pour tout ce qui peut vous intéresser, Monseigneur, et en particulier sur ce qui concerne votre intervention, la prétendue indépendance de votre séminaire et les règlements à faire entre vous et votre Chapitre. Je lui ai fait valoir sur ce dernier article toute votre patience et votre modération; il m'en a paru touché et disposé à faire décider par le Roi tout ce qui peut donner atteinte à vos droits. Sur le dernier article, il a pris plusieurs de vos mémoires, s'est chargé d'en parler à MM. les Commissaires que j'ai tous vus; mais cette affaire ne sera guère mise sur le bureau qu'après Pâques, dont bien fâché M. l'abbé de la Corne. Sur l'article de l'indépendance de votre séminaire, M. Estève travaille depuis le commencement du carême... L'acte passé le 30 décembre 1663 entre MM. les supérieurs, assistants et procureur du séminaire et MM. les fabriciens de votre église de Québec, est une pièce triomphante, et qui déconcertera beaucoup les prétentions où ils sont, qu'avant eux il n'y a jamais eu de séminaire à Québec, ni de prêtres pour le former... ”

“ Jusqu'à présent, ces MM. ne me disent rien, quoique je les aie prévenus sur les propositions que vous leur faites. Tout ce que M. de Lalanne m'a dit de plus, c'est que s'ils ne restaient pas sur le pied où ils avaient toujours été, ils quitteraient le séminaire. Mais je crains de leur part une botte fourrée sur le temporel. Ils ont lâché à quelqu'un qu'ils quitteraient le séminaire; mais que la plupart des biens leur appartenaien, et que vous seriez bien embarrassé, lorsqu'ils vous les auraient retirés, et qu'ils vous auraient laissé sans